



étape n° 1

Action 1 : Réaliser le diagnostic de l'entreprise

quels enjeux ?

- **Définir** les enjeux de la formation à partir du contexte et des projets de l'entreprise.
- **Ancrer** la formation des salariés dans une logique opérationnelle de performance.

comment faire ?

» Conduire une étude globale

Pour connaître son entreprise aujourd'hui et prévoir ses évolutions à court, moyen et long termes :

► **Identifier** les éléments de l'environnement qui pourraient avoir un impact sur le fonctionnement de l'entreprise :

- les nouvelles exigences des clients,
- les innovations des concurrents,
- les évolutions technologiques ou légales,
- les contraintes environnementales,
- le cadre démographique et social.

► **Comprendre** la culture et le fonctionnement de l'entreprise :

- son organisation,
- ses axes de développement selon leur degré d'importance et d'urgence,
- ses orientations commerciales,
- son outil de production.

► **Faire** remonter les préoccupations et problématiques du terrain :

- les indicateurs à améliorer (satisfaction clients, taux de rebus, absentéisme...),
- les besoins de polyvalence,
- les montées en compétences.

► **Identifier** tous les acteurs au sein de l'organisation et analyser leur rôle dans la mise en place d'une politique formation.

» Lister les points à améliorer

Pour optimiser le fonctionnement de l'entreprise : organisation interne, productivité technique, rendement, performance au travail, informatique, qualité, maintenance, hygiène et sécurité...

» Réaliser un diagnostic des ressources humaines

► **Connaître** les profils des salariés de l'entreprise, anticiper les besoins de recrutement, les projets de mobilité.

► **S'approprier** les dispositions légales et conventionnelles en matière de ressources humaines et la politique formation de l'entreprise.



Fiche-outil 2

Grille de diagnostic de votre entreprise



Fiche-outil 3

Qui fait quoi ?



Les lieux ressources emploi / formation

DIRECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) : assure la mise en œuvre des politiques publiques en matière de travail, d'emploi et de formation professionnelle.

directcte.gouv.fr

Conseil régional : définit et met en œuvre la politique d'apprentissage et de formation professionnelle des jeunes et des adultes à la recherche d'un emploi ou d'une nouvelle orientation professionnelle.

www.regions-et-formation.fr

Pôle Emploi : accompagne les entreprises, les conseille dans leurs démarches de recrutement et les informe sur le marché de l'emploi.

www.pole-emploi.fr

Apec : favorise le recrutement et propose aux entreprises une offre de conseil, de formation et des informations sur le marché de l'emploi des cadres.

www.apec.fr

Centre Inffo : conçoit et diffuse des produits et des services d'information, d'expertise et de formation sur le droit, les pratiques et l'environnement de la formation.

www.centre-inffo.fr

Carif (Centre d'animation, de ressources et d'information sur la formation) : fournit aux professionnels et au public une information sur l'offre de formation, sur la réglementation et son environnement économique.

www.intercariforef.org



Cette action se déroule au cours du premier semestre de l'année.